

19 déc 2013 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 19 décembre 2013

Un nouveau Secrétariat social règle l'administration du personnel pour les services publics fédéraux

Le Conseil des ministres a approuvé la mise en place d'un nouveau centre de services auquel tous les services publics fédéraux pourront faire directement appel pour l'administration de leur personnel et des salaires. Ce nouveau Secrétariat social s'appellera le "P&O" Shared Service Center".

Voir le communiqué de presse du secrétaire d'Etat ci-annexé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à
la Fonction publique et à la Modernisation des Services
publics
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33
<http://bogaert.belgium.be>